

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20251703-02 Du 17 mars 2025 PÉTANCLOS TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA SURFACE DE JEUX</p>
--	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	12.03.2025
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	12.03.2025
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (11)

Absents : CHATAING P - PITAVY A - DAURELLE T (3)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

PÉTANCLOS TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA SURFACE DE JEUX

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de l'association les Pétanqués qui souhaite que des travaux d'amélioration de la surface de la surface de jeux sur les courts couverts soient réalisés.

Les travaux consistent à procéder au goudronnage des 8 courts.

Coût estimatif des travaux : **11 625 € HT.**

L'association s'engage à financer l'opération par le versement avec un étalement de la charge sur 3 exercices.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Accepte** de réaliser les travaux d'amélioration de la surface de jeux du Pétanclos ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **Accepte** le financement de l'opération par l'association, avec étalement de la charge sur **trois** exercices.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 18 mars 2025.



Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
-------------------	--